



Rapport de jury

1. La session 2012 en quelques chiffres

Par rapport à la session 2011, le nombre de candidats inscrits (365) reste stable mais le nombre de candidats présents à la 1^{ère} partie, épreuve écrite, s'est réduit de 319 à 291, les candidats présents représentant 80 % des inscrits au lieu de 87 %.

Ces inscrits relèvent du nombre stable de 25 d'académies. En effet, si deux académies ultramarines n'ont pas présenté de candidats à cette session, deux académies métropolitaines ont procédé inversement.

Le jury félicite les participants et encourage vivement les enseignants à susciter des inscriptions et à accompagner les candidats à se préparer à ce prestigieux concours.

1. Inscrits

Le tableau et le graphe en annexes 1 et 1 bis p 5, permettent d'aboutir à la distinction de trois groupes d'académies.

Le premier groupe, correspondant à un tiers des académies, enregistre une décroissance du nombre des inscriptions.

Les deux autres groupes, de masse équivalente et représentant deux autres tiers, se composent des académies dont les inscriptions sont soit stables soit en nombre croissant.

Les académies ont présenté en moyenne 11 candidats¹.

2. Présents

La différence majeure entre les deux sessions porte sur la décroissance significative du nombre des présents à l'épreuve.

C'est pourquoi le jury encourage fortement les enseignants et formateurs à accompagner de façon personnalisée les candidats inscrits.

3. Finalistes

Les finalistes sont de nouveau au nombre de 8.

A la différence de la session 2011, ils ressortent principalement des académies situées dans la moitié Ouest et non plus de la moitié Nord-Est (voir annexe 2 p 6).

¹ SIEC regroupe les trois académies franciliennes, mais seules Paris et Versailles ont présenté respectivement 4 et 8 candidats à cette session.

Il est à noter que l'académie de Nantes compte de nouveau des finalistes, non plus 3 mais 2 à cette session et que l'académie de Clermont-Ferrand en compte 1 alors qu'aucun inscrit n'était recensé dans cette académie pour la session 2011.

Les origines scolaires des finalistes se partagent plus équitablement entre la voie de l'apprentissage et la voie scolaire qu'en 2011 (voir annexe 3 p 8).

4. Lauréats

En 2011, le jury avait décerné un 1^{er} prix et deux 3èmes prix. Les trois lauréats étaient issus de la voie de l'apprentissage et de l'enseignement privé sous contrat.

En 2012, le jury a décerné un 1^{er} prix, un 2^{ème} prix, un 3è prix et un accessit. Deux des lauréats sont issus de l'enseignement public et l'un de l'enseignement privé sous contrat, comme l'accessit.

2. Remarques générales

Le jury renouvelle les préconisations aux candidats qu'il a émises lors de la session précédente.

Il attend d'eux qu'ils traitent l'ensemble du sujet en faisant preuve d'une gestion rigoureuse et pertinente de leur temps. Un traitement linéaire peut conduire à ne pas être en mesure de composer l'intégralité du sujet.

Attentes du jury :

- Analyser,
- Synthétiser les informations,
- Coordonner son travail avec rigueur et logique,
- Communiquer efficacement tant à l'écrit qu'à l'oral.

Il est également recommandé aux candidats de se situer dans le contexte de l'épreuve technique et d'exposer des solutions en justifiant leur démarche.

3. Épreuves

Le jury rappelle aux candidats que chaque étape de chaque mission s'inscrit dans la résolution progressive de la problématique que la feuille de route initiale balise. Chaque document contient des données utiles à cette résolution. Il est par conséquent indispensable de prendre connaissance de façon approfondie et méthodique du dossier documentaire.

1. 1^{ère} partie de l'épreuve (écrit : 30 ' de lecture + 3 h de composition)

1) Remarques relatives à la forme

Le jury déplore de nouveau, pour certaines copies, la qualité médiocre de l'expression et de l'orthographe ainsi que l'absence de numérotation des réponses. Ceci ne correspond pas au niveau attendu d'un candidat au concours général des métiers.

Il est souhaitable que les réponses, sur copie comme sur annexes, soient rédigées de façon structurée et qu'elles soient présentées de façon à ce que cette structure soit rendue apparente par des interlignes et retraits d'alinéa, des énumérations...

Les compétences de communication écrite sont appréciées par le jury.

2) Remarques relatives au fond

Parmi les trois missions du sujet, les missions 1 et 3 ont été traitées entièrement et de façon recevable par une grande majorité des candidats. Ce n'est pas le cas de la mission 2. Les calculs et l'analyse de ces calculs ont été partiellement traités.

3) Conseils aux candidats

L'épreuve vise à évaluer les savoirs et savoir-faire théoriques des candidats. Elle a été conçue pour couvrir largement le référentiel du Baccalauréat Professionnel COMMERCE.

L'épreuve ne peut être abordée sereinement sans une préparation sérieuse portant sur l'ensemble du programme. Cette préparation au concours est plus exigeante que celle des épreuves du baccalauréat professionnel.

Elle porte à la fois sur la gestion du temps et sur la méthodologie.

Il est nécessaire que le candidat s'entraîne à une méthodologie de traitement de l'étude de cas en temps limité à partir des sujets des années précédentes.

Une lecture préalable de l'intégralité du sujet donne au candidat une vision globale des attentes des différentes questions.

Une attention particulière doit être portée aux libellés des questions pour permettre une réponse précise, argumentée et ainsi éviter les hors sujets.

Il est conseillé de contextualiser les réponses et de faire preuve de rigueur dans les formulations. L'utilisation de la terminologie commerciale ainsi que la maîtrise des compétences du pôle « Gérer » sont induites.

Il est également nécessaire de faire preuve d'une culture commerciale solide.

2. 2nde partie de l'épreuve (oral : 4 h de préparation + 30' d'entretien)

1) Rappel du déroulement de l'épreuve orale

Cette seconde partie d'épreuve du concours est orale et se déroule en deux temps.

1^{er} temps : préparation individuelle de 4 heures, en loge

Le candidat a disposé à la session 2011 :

- du sujet (version papier) de l'épreuve,
- d'un poste de travail bureautique équipé du pack Microsoft Office relié à une imprimante,
- d'une clé USB contenant un dossier documentaire et d'annexes à compléter.

2^{ème} temps : prestation orale de 30 minutes, en deux étapes, dans une salle d'entretien

Étape 1 : entretien individuel de 20 minutes avec un responsable d'unité commerciale.

La salle dans laquelle se déroule cette première étape comporte deux zones distinctes :

- 1ère zone : espace de réunion équipé d'un poste bureautique, d'un vidéo projecteur et d'un tableau papier
- 2ème zone : espace magasin

Étape 2 : entretien de 10 minutes, en face à face, avec les membres du jury.

Le candidat procède à l'auto-analyse de sa prestation puis répond à des questions relatives à sa prestation, à sa culture commerciale, à son expérience et à son projet professionnel.

2) Conseils aux candidats

Le jury réitère ses conseils formulés pour la session précédente.

1^{er} temps : préparation individuelle

Les candidats doivent intégrer que la prestation orale de 30' repose sur 4 h heures de préparation individuelle en loge. Ils doivent par conséquent adopter une stratégie de traitement du sujet en fonction de leurs propres compétences.

Comme pour l'épreuve écrite, la pratique d'une méthodologie s'impose.

Une gestion rigoureuse du temps permet de traiter convenablement la problématique en exploitant les éléments présents dans la documentation. Une lecture attentive des données et des consignes permettra de fournir des réponses pertinentes et d'argumenter en faveur d'un choix. Il conviendra de contextualiser ces réponses en fonction de la situation professionnelle proposée. En l'occurrence, le candidat, vendeur Textile était en situation d'entretien d'embauche interne comme conseiller(ère) de vente Puériculture. Il convenait donc qu'il se situe bien dans cette perspective d'évolution professionnelle.

Il convient aussi, à ce moment du concours, d'exploiter les compétences et attitudes professionnelles atteintes durant la formation. Les productions, soignées et très construites, démontreront des aptitudes à la communication professionnelle tant écrite qu'orale. La distance prise par rapport aux notes ainsi que l'esprit d'à propos, manifestent la maîtrise du sujet.

L'usage des outils bureautiques, conformément aux attendus du référentiel, doit être maîtrisé et totalement fluide.

2^{ème} temps : prestation orale

Les aptitudes du candidat à la communication professionnelle dans le cadre d'une présentation à un supérieur et à un jury sont évaluées.

Les candidats doivent maîtriser et utiliser le vocabulaire professionnel adapté au contexte de cette situation.

Ils doivent être capables de restituer, d'argumenter et de justifier leurs choix. Le jury apprécie la capacité à l'auto-évaluation, la sincérité, l'authenticité et l'objectivité de celle-ci.

Le rang de classement dépend de la pertinence de traitement du sujet et du professionnalisme qui émane du candidat.

Les lauréats, comme lors de précédentes sessions du concours, ont montré des aptitudes particulières à la communication professionnelle et une aisance certaine à traiter des problématiques liées à la profession.

Par ailleurs, ces jeunes gens ont fait montre d'une maturité susceptible de leur permettre d'évoluer et de réussir rapidement dans un emploi et/ou une poursuite d'études. L'accessit décerné dit la volonté du jury de valoriser la prestation d'un quatrième candidat.

Pour conclure, le jury remercie les finalistes de leurs efforts. Il a été sensible à la qualité de leur comportement professionnel et de leur prestation. Il félicite les lauréats et encourage les enseignants et les tuteurs professionnels à poursuivre un travail de préparation rigoureux et exigeant tant au profit des candidats qu'au profit des finalistes.

4. Ressources en ligne

Les sujets et attendus des sessions 2005 à 2011 ainsi que les rapports des deux derniers jurys sont en ligne sur le site du CRM (académie de Nancy-Metz) en activant le lien ci-contre : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/crm/index>

Les sujets et corrigés des sessions 2005 à 2010 restent en ligne sur le site de l'académie de Dijon qui a assumé la charge du pilotage du concours durant cette période, à l'adresse suivante :

http://ens-prof-tertiaire.ac-dijon.fr/professeurs/ressources_peda/sujets/filiere_commerce/concours_general/menu_concours_general.htm

L'académie de Paris, pilote depuis la session 2011, met en ligne dans la rubrique Eduscol le rapport du jury, dans celle du CRM et sur le site académique Economie Gestion en LP, les fichiers des sujets et attendus ainsi que de la vidéo de la prestation orale du premier lauréat..

La remise des prix en Sorbonne est signalée sur Eduscol et sur le site de l'académie de Paris. Le lien suivant est à consulter : <http://eduscol.education.fr/cid47150/presentation-du-concours-general.html>

L'espace Social et Formation du site de la FCD <http://www.fcd.asso.fr/> communique quant à la remise des prix par la profession, remise qui se déroule soit dans le cadre du séminaire des enseignants de baccalauréat professionnel Commerce soit dans celui de l'Université bi-annuelle qui leur est dédiée.

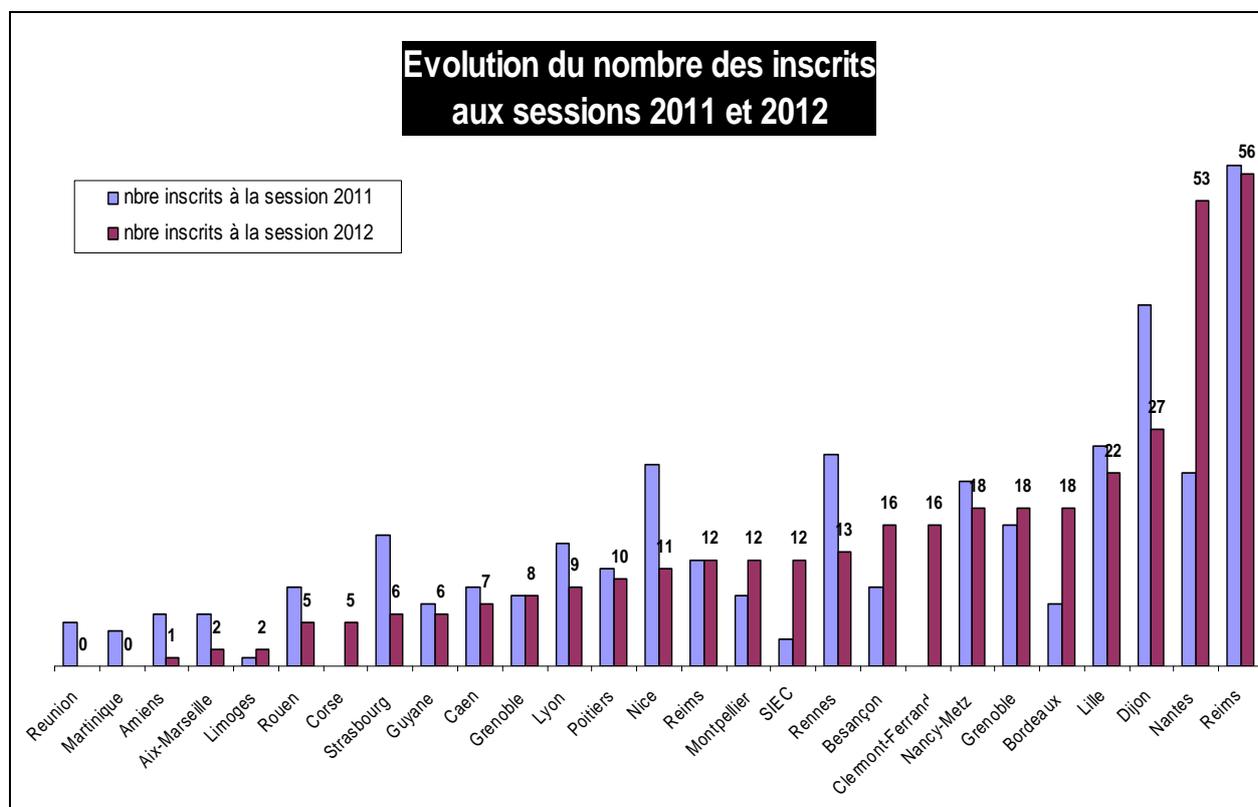
Annexes

Annexe 1

Nombre de candidats inscrits aux sessions 2011 et 2012

Académies	Nb inscrits à la session 2011	% inscrits de l'académie par rapport au total national session 2011	Nb inscrits à la session 2012	% inscrits de l'académie par rapport au total national session 2012	Évolution du nb des inscrits à la session 2012	Évolution du taux des inscrits à la session 2012
Reunion	5	1%	0	0%	-5	-100%
Martinique	4	1%	0	0%	-4	-100%
Amiens	6	2%	1	0%	-5	-83%
Aix-Marseille	6	2%	2	1%	-4	-67%
Strasbourg	15	4%	6	2%	-9	-60%
Nice	23	6%	11	3%	-12	-52%
Rennes	24	7%	13	4%	-11	-46%
Rouen	9	2%	5	1%	-4	-44%
Lyon	14	4%	9	2%	-5	-36%
Dijon	41	11%	27	7%	-14	-34%
Caen	9	2%	7	2%	-2	-22%
Nancy-Metz	21	6%	18	5%	-3	-14%
Guyane	7	2%	6	2%	-1	-14%
Lille	25	7%	22	6%	-3	-12%
Poitiers	11	3%	10	3%	-1	-9%
Reims	57	16%	56	15%	-1	-2%
Grenoble	8	2%	8	2%	0	0%
Reims	12	3%	12	3%	0	0%
Grenoble	16	4%	18	5%	2	13%
Montpellier	8	2%	12	3%	4	50%
Besançon	9	2%	16	4%	7	78%
Limoges	1	0%	2	1%	1	100%
Nantes	22	6%	53	15%	31	141%
Bordeaux	7	2%	18	5%	11	157%
SIEC (Paris, Créteil, Versailles)	3	1%	12	3%	9	300%
Corse	0	0%	5	1%	5	ns
Clermont-Ferrand	0	0%	16	4%	16	ns
TOTAL des INSCRITS	366	100%	365	100%	-1	

Annexe 1 bis



Annexe 2

Annexe 3

